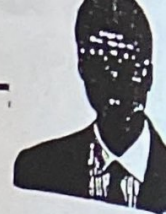


LE JOURNAL DU PAYS

LIBEREZ LES DETENUS POLITIQUES CASAMANCAIS!



EDITORIAL: J.F. BIAGUI.....Page 2
RELATIONS INTERNATIONALES:
CHIPENDA...Page 3
CASA-INFOS: FANBONDY....Page 4
PROTESTATION: MFDC.....Page 5
DISPARITION: M. SANE.....Page 6
COURRIER: G. MENDY.....Page 7



EDITORIAL

De Jean-Marie François BLAGUI Villeurbanne.

SENEGAL: Banditisme politique, mode d'emploi

On croyait rêver, ce fut pourtant la réalité: quatre touristes français sont portés disparus en Casamance depuis le 6 avril 1995. En la matière, la tradition politique ou diplomatique voudrait que l'on incriminât immédiatement et systématiquement toute personne ou groupe de personnes, politiques ou non, dont certaine raison d'Etat s'interdit de reconnaître l'existence ou le bien-fondé de leur lutte. En l'occurrence le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC) que la presse ne se fit pas prier pour accuser d'avoir pris en otage ces visiteurs étrangers. Etrangers, disais-je. Quel sacrilège, dans un Pays où l'Etranger est et restera Roi ! D'ailleurs, l'ennemi de la Casamance, le Sénégal, n'avait-il pas cru devoir rappeler au monde entier que *"historiquement ce genre de pratique ne relevait pas de la philosophie du MFDC encore moins de la Culture Casamançaise"*? Ce qui battait en brèche l'hypothèse selon laquelle les auteurs de ce rapt seraient des nôtres, ceux que l'on appelât des "dissidents" du MFDC. Les plus imprudents, en pensant tout haut, avait même prétendu qu'il se serait agi de fidèles de M.Sydi Badji, ex-chef de l'Etat-Major du MFDC, désormais considérés, même par les observateurs les moins avertis, comme des indépendantistes modérés, reconvertis (ou déclarés comme tels) à la logique autonome ou régionaliste du Président Abdou Diouf. Quel intérêt auraient-ils donc trouvé à travers untel acte?

Cette hypothèse étant tombée d'elle-même, il valait mieux pour eux se retourner vers les "durs" du MFDC, ceux-là mêmes qui n'auront de cesse de combattre jusqu'au dernier des leurs en vue de l'Indépendance Nationale de la Casamance. Mais, très vite, devraient-ils se souvenir que ces "durs", après avoir trouvé leur supériorité militaire aux dépens de l'armée sénégalaise, ne pouvaient se permettre de retomber si bas, en particulier en cette période où la sympathie de la Communauté Internationale ne leur est guère indifférente.

Alors pourquoi ne pas faire de ces touristes français *"des instructeurs en armements comme on en trouve auprès de tous les mouvements de rébellion de par le monde"*? Ce sont du moins des allégations (du reste très fermement réfutées par la diplomatie française) que le *"Soleil"*, ce *"pot d'échappement"* du Gouvernement Sénégalais, a lâchées dans son édition du 18 avril 1995, comme pour justifier l'injustifiable: **le rapt des quatre français par l'armée sénégalaise basée en Casamance**. L'objectif, non avoué, après maintes tentatives vaines (notamment en ayant tenté d'étendre par-delà nos frontières le conflit sénégal-casamançais, pour obtenir de la France une implication plus active parce que plus directe), était évidemment de fournir à la Patrie des Droits de l'Homme et des Peuples de "bonnes raisons" de venir en aide, sur le terrain, aux Jambars sénégalais, les quatre victimes étant des ressortissants français. A moins que cela ne fût l'occasion de discréditer le MFDC et la Cause qu'il défend depuis plus de 13 ans, sans avoir jamais versé dans cette forme de banditisme politique, cependant érigée on ne peut plus cyniquement en mode ou méthode de gouvernement par les Pouvoirs Publics Sénégalais. Déjà, en 1993, lorsqu'une voiture de la Croix Rouge sauta sur une mine, faisant alors six morts, il eût été plus "logique" d'attribuer cet acte criminel au MFDC. Pourtant, un début d'expertise avait suffi pour comprendre que cet attentat était le fait de soldats sénégalais.

Prenant acte de l'implication de la France dans le conflit sénégal-casamançais, au travers d'opérations dites de ratissage tentées par une unité la Légion Etrangère formée, pour la circonstance, essentiellement de "Blacks", nous voudrions rappeler à la France que le MFDC ne se laissera jamais intimider par telles gesticulations.

Comme elle, nous craignons la bombe atomique et toutes armes dites non conventionnelles. Mais tant qu'il s'agit de lutter pour notre Indépendance Nationale, chez nous, en Casamance, nous ne craignons aucune armée du monde, fût-elle française représentée, le temps d'une manipulation politique dont elle resterait peut-être doublement victime, par une patrouille de "morts en sursis".

Aussi, puissions-nous rappeler à la France que les accords militaires qu'elle a signés avec l'Etat sénégalais, lui confèrent autant d'obligations vis-à-vis du Sénégal qu'à l'égard de la Casamance. Nul n'ignore qu'en dépit de cette réalité historique incontestable, la France a armé et continue d'armer le Sénégal contre la Casamance. Autrement dit, la France se délecte au respect de ses obligations envers le Sénégal, en même temps qu'elle se détourne de ses engagements vis-à-vis de la Casamance avec le cynisme et l'hypocrisie traditionnels qu'on lui connaît depuis la nuit des temps.

Comme nous le rappelions dans notre édition de JP du mois d'avril 1995, au lieu de se laisser embobiner par le Sénégal, la France devrait au contraire trancher le contentieux sénégal-casamançais au plus vite, et cela dans la Vérité et la Justice, pour la joie de la Communauté Internationale. D'ores et déjà, celle-ci pourrait-elle noté avec intérêt que lorsque l'on chante la démocratie sans y croire, lorsque par un matin du 6 avril 1995 l'on s'en prend à des touristes innocents (ces témoins privilégiés de la Cause Casamançaise, fussent-ils français) pour tenter de nuire à la diplomatie casamançaise, lorsqu'on en est là, c'est qu'en réalité on a reconnu que la Casamance est déjà partie... malgré le Sénégal.

Vive la Casamance -Libre-et Prospère!

MOFAME MU MAA MA

CASAMANCE: DES RELATIONS INTERNATIONALES

L'IMBROGLIO politico-juridique de la question des relations internationales ne permet pas toujours d'entrer dans le labyrinthe du tissu diplomatique de la S.D.N (Société Des Nations) à l'O.N.U (Organisation des Nations Unis) en passant par les structures de stricte diplomatie y compris les institutions dites régionales et sous-régionales.

Quand on connaît la lutte de pouvoir à l'intérieur de ces structures, je comprends mal que l'on puisse parler par exemple de commerce mondial; nouvelle invention de la manipulation occidentale au sein du Gatt ou du Uruguay Round pour d'autres.

Tenez, les ressortissants des pays de tirailleurs sénégalais pouvaient séjourner sans autorisations préalables, pour une visite touristique de trois mois sur l'ensemble du territoire de l'ancienne puissance coloniale et vice versa.

Pour la petite histoire, savez-vous qu'il est diabolique pour l'Africain de la rue de fouler un pays européen. S'il y arrivait, il resterait au pays du blanc un potentiel suspect. Si vous parlez de liberté, de démocratie, de sang versé, le blanc vous rétorquera: *"retournez dans votre arbre"*. Au fait, sur quoi est-il lui, le blanc?

Mais où est le problème?

Les blancs nous ferment toutes leurs portes pendant qu'ils vont dans nos

pays en seigneur par la volonté du plus fort.

Que faire face à des gens qui sont prêts à nous écraser avec leur argent?

Nous devons nous inscrire dans un registre de réciprocité, rester égal à nous-mêmes, développer un axe économique de proximité, un axe africain, condamner toute compromission, refuser l'argent facile; notre devise demeurera l'essence: **Discipline-Dignité-Honnêteté**.

Vive le Pays-des-Rivières

Christian CHIPENDA

CASAMANCE: Un complot immoral

De la signature de l'accord entre la Guinée-Bissau de Vieira et du Sénégal de Diouf, il en découlait que l'exploitation des ressources halieutiques et du sous-sol de la Casamance, principalement le pétrole serait assurée par les moyens sénégalais, qui en revanche bénéficieraient de 80% de la production. Une source de profits certaine pour la toute puissante France, puissance dominante et exploitatrice des richesses africaines.

Cet accord, signé sous l'égide de la France sans la présence de la partie concernée c'est-à-dire la Casamance, n'est qu'un tas de papiers dont on aurait pu se servir à autre chose ou même épargné pour des besoins écologiques l'arbre abattu à cet effet.

LE LOUP ET L'AGNEAU

Le MFDC prônant la volonté et la fermeté que tout traité concernant le sol casamançais réalisé au dos des authentiques fils de la Casamance, n'est que de la pacotille. En refusant tout compromis quelconque sur l'autorité et l'intégrité territoriales casamançaises, le MFDC n'a fait qu'irriter les loups affamés de profits et de sang.

Sous la menace du MFDC de faire respecter cette intégrité territoriale de toute la Casamance, ce qui infailliblement empêcherait l'exploitation de ce fameux pétrole et priver les gouvernants sénégalais de renflouer leurs comptes en Suisse par les retombées pétrolières car la population n'en bénéficierait jamais et aussi par la même occasion, hypothéquer la "bonne affaire" hantée par la Forteresse France, le prix à payer est celui que les Casamançais accusent aujourd'hui: les pogroms, *"les Casamançais sont victimes de leur richesse"*.

LE COMLOT IMMORAL

Vu les menaces qui pèsent sur les installations et la présence française en Algérie et vu l'importance de la production et de la provision en gaz et en carburant des trous algériens, il est impératif pour la Forteresse France de trouver un nouveau réservoir pour palier à un déficit imminent. La France, trouvant sur place un Sénégal qui bave d'un déficit chronique de budget et qui crie à la rescousse, fomentent un complot pour violer la souveraineté de la Casamance et *ipso facto* organiser le massacre d'enfants et de femmes sans défense.

L'enlèvement des quatre français et leur "séquestration" donneraient une légitimité à l'intervention sénégalaise escortée par des blindés et avions français dans l'idée de mettre la place nette avant d'entamer les forages des puits du pétrole casamançais. En France, les médias sont convenus de dire que la disparition des quatre français serait l'oeuvre des indépendantistes casamançais tout en ignorant ou du moins faire semblant d'ignorer qu'en Casamance les Français y vivaient sans crainte ni menace et voici à présent treize ans de guerre dans ce pays. S'il fallait enlever ces pauvres innocents pour faire parler de la Casamance, les Casamançais l'aurait déjà fait en enlevant des représentants du gouvernement français comme le Consul de France à Ziguinchor qui parcourt la ville à pieds sans escorte ou les assistants techniques liés à la Coopération, travaillant à la SODIZI, SENELEC etc... La Casamance n'a rien à foutre des vacanciers, seul un rappel, en période de guerre, la balle tirée ne choisit pas son impact.

Il est en outre soutenu en France qu'un seul avion français a participé à la "battue" en Casamance. N'y a-t-il pas dans cet avion un pilote et co-pilote français, des appareils de photos performants, des analystes en cartographie militaire? Que sert la légion étrangère basée en Casamance en ce moment? Et les militaires français morts en Casamance déjà en 1988? Que faisaient-ils là? Du tourisme ou en guerre?

Non, Messieurs les Français, vous ne devrez pas nous prendre pour des toqués. Vous seriez d'une immoralité ignoble. Une fois avec les portugais, vous avez foutu la Casamance dans une aventure meurtrière et aujourd'hui encore nous sommes vos chairs à canon. Or pendant la période hitlérienne, les Casamançais ont su vous apporter secours tant en hommes et en nourriture. Bourama Diémé ne me démentira pas, car lui seul a pu sauver tout un bataillon français devant les troupes nazis.

La vérité c'est que la Casamance est victime d'un accord occulte de la France et du Sénégal. Une chose est pourtant sûre, les Fils de la Casamance ne se laisseront pas intimider par ces actes de barbaries. Après le Rwanda c'est la Casamance? Non, nous saurons nous défendre. Quant à nos ancêtres, ils vont éternuer dans leur tombe car infestés par les bruits de bottes françaises et sénégalaises en terre bénite de Casamance.

KONNDIARAMA

CASAMANCE INFO

Par notre correspondant spécial au Pays: **FANBONDY.**



AGITATION DE LA COLLABORATION

La collaboration s'en va à coeur joie avec l'arrestation des dirigeants du MFDC. C'est ainsi qu'elle a organisé le 10 mai 1995, sous l'impulsion de Sidy Badji, une partie dissidente de Diakaay, la Mairie de Ziguinchor et les "cadres casamançais", une marche pour la "Paix" et pour le retour des Forces Combattantes dans les foyers.

Le 13 mai, elle organise une assemblée générale à la Mairie de Ziguinchor pour planifier le sabotage en profondeur du MFDC. Il a été prévu une tournée dans une partie de la Casamance pour des meetings de démobilisation au profit de la soumission au Sénégal.

Le 15 mai, une réunion publique a eu lieu toujours à la Mairie. La collaboration a décidé de se prendre directement au Secrétaire Général du MFDC, au besoin sa liquidation physique.

"Quand le chat n'est pas là, les souris dancent. Mais croyez moi, ce ne sera pas long." dit Ebalass.



ET LA PLUIE ARRIVE...

L'inquiétude grandit et le ballet des officiers supérieurs et politiciens sénégalais sur ordre d'Abdou Diouf dans la Résidence surveillée de l'Abbé Diamacoune continue sans fin. Oui, il faut tout faire, c'est-à-dire exercer toutes les pressions possibles pour obtenir un cessez-le-feu avant le début de la saison des pluies. C'est en pareille époque que Atika fort de sa connaissance du terrain et des conditions climatiques peut frapper très durement. Dakar aura même lancé une fleur aux Indépendantistes en acceptant le droit de visite aux prisonniers politiques.

On sent la temblote à Dakar surtout que Abbé Diamacoune ne veut et ne peut rien signer dans l'état actuel de la situation politique et militaire favorable au MFDC même si des arrestations déplorables sont intervenues.

JAMAIS UN SANS DEUX

Cela semble résumer la politique de terreur mener depuis toujours par le Sénégal en Casamance. Tenez-vous bien! Par deux fois Abbé Diamacoune, Secrétaire Général de MFDC a été mis en prison, c'est par deux fois que son Adjoint Mamadou Nkrumah Sané a connu la citadelle de Hann, c'est par deux fois que le coup d'Etat en Gambie a été tenté, c'est aussi par deux fois que le grand marché de Ziguinchor a été incendié et c'est par deux fois que la Guinée-Bissau a été bombardée. Donc ne soyons pas surpris qu'un second enlèvement de touristes français en Casamance se manifeste par les soldats sénégalais ceci pour mieux noyer le poisson MFDC! A vos gardes Peuples de Casamance!

FROID DIPLOMATIQUE ENTRE LA FRANCE ET LE SENEGAL

La guerre entre la France et le Sénégal a-t-elle commencé comme notre confrère Konndiarama l'a souligné dans le J.P de mai. En tout cas nous assistons ces derniers temps à un froid diplomatique entre les deux pays suite de l'assassinat de quatre touristes français par le Sénégal. Très virulents, les démentis du Quai d'Orsay ont embarrassé Abdou Diouf et le lobby "sénégalais" à Paris.

A la dernière déclaration des autorités sénégalaises affirmant que les quatre touristes français étaient tués par les indépendantistes dans une cache le 6 avril 1995, a été très mal pris par la France qui selon nos sources a reçu des informations selon lesquelles le Sénégal porte l'entière responsabilité de la perte des touristes français. D'où la réponse de la France qui qualifie ces allégations de "mensongères". D'ailleurs l'Ambassadeur de France a rendu visite à Abbé Diamacoune sans demander l'avis de Dakar.

DECEPTION

La déception de la famille des quatre français tués par le Sénégal est grande: deux allers-retours sans réponse, interdiction de parler à Abbé Diamacoune, interdiction de voir le véhicule 4x4 par

les autorités sénégalaises. "le Sénégal fait tout pour s'autoaccuser" dit un membre.

RENFORCEMENT DU MAQUIS

Des milliers de Casamançais ont quitté ces dernières semaines le Sénégal, le Mali, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau et la Mauritanie pour apporter main forte à Atika. Ces nouvelles recrues sont en pleine formation et dans un mois ils feront leur baptême de feu.

RELEVE ASSUREE

Après l'arrestation arbitraire de membres du MFDC dont les quatre Conseillers de Abbé Diamacoune qui est aussi toujours maintenu en quarantaine, une forte et dynamique équipe assure provisoirement, de manière pleine, l'intérim des fonctions du Bureau National en contact permanent avec l'Etat-Major du Maquis. Une deuxième équipe est d'ailleurs mise en place pour un éventuel remplacement du premier. Le MFDC a tout prévu.

VOYAGE IMMINENT

Une visite de Jacques Godfrain, ministre français de la Coopération accompagné de l'Ambassadeur de France à Dakar et du Consul de France à Ziguinchor aura lieu à la fin de ce mois en Casamance. Ils rencontreront une nouvelle fois Abbé Augustin Diamacoune.

BINDAMBA RESISTE

Les habitants de Bindamba, village situé à 60 kilomètres à l'est de Ziguinchor refusent les injonctions des militaires sénégalais. Après la mort de cinq d'entre-eux par des miliciens sénégalais, ils n'entendent plus se laisser tuer comme des lapins et voir les jeunes filles violées par les militaires.

Plusieurs maisons ont été brûlées par les oppresseurs qui croient à la sympathie et au soutien du village aux indépendantistes casamançais.

Après une réunion tenue aux environs de Goudomp, les jeunes et les vieux du village ont décidé de prendre le maquis tout en promettant de revenir faire le ménage dans la case.

PROTESTATION DU MFDC

Le Sénégal a diaboliquement réussi le tour de force de circonvenir la France au point de l'impliquer directement dans l'injuste, longue, cruelle et ruineuse guerre de Casamance, sous prétexte d'une recherche de quatre touristes français disparus en Casamance.

1°- La réalité est que les Forces Combattantes du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance ont effectué un embargo de bataillons sénégalais dans la zone de Guidel, plus précisément à Boffa, Département de Ziguinchor, depuis le 1er mars 1995, ainsi que dans la zone de Santhiaba Manjack, Département de Oussouye. Que tout le monde le sache.

C'est dans le but de faire sauter ces verrous afin de sauver ses soldats, d'éviter l'humiliation à travers le monde, que le Sénégal a entrepris cette manipulation tendant à obtenir le concours de la France et celui de la Guinée-Bissau.

Encore une fois le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance, Aile Civile et Aile Combattante confondues, rejette toute implication de ses membres dans une éventuelle disparition de quatre touristes français en Casamance.

La Casamance n'a aucun intérêt à se brouiller avec la France.

Du 25 décembre 1982 à ce jour, le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance a toujours évité de porter atteinte au tourisme.

2°- Tout le monde sait que le cas des "pêcheurs" du Cap Skirring, en octobre 1992, est tout simplement celui de soldats sénégalais en mission et opération, mais pour la circonstance déguisés en pêcheurs. D'où la réaction des Maquisards du MFDC, témoins oculaires de ce déguisement des soldats sénégalais qui, toujours travestis en pêcheurs, avaient tenté aussi de passer par les eaux de la Guinée-Bissau pour essayer de prendre à revers les Forces Combattantes du MFDC. Tout le monde connaît l'incident des deux bateaux de "pêcheurs" sénégalais saisis par la Guinée-Bissau.

3°- Aujourd'hui, c'est la France elle-même qui, sans tenir compte d'une éventuelle supercherie sénégalaise, comme tout le laisse croire, surprend le monde entier en intervenant directement, militairement et activement, surtout dans le Département de Oussouye, lieu de recel des touristes cachés par le Sénégal, dans l'injuste guerre du Sénégal en Casamance.

Cette même France en a posé les causes et cyniquement cautionné le déroulement, alors que, dès le 9 janvier 1983, et surtout le 23 août 1983, elle avait été officiellement et directement saisie du Problème de la Casamance par les Détenus Politiques Casamançais qui, lors des enquêtes et de leurs procès, ont toujours fait appel à la France pour que justice soit faite à la Casamance. La France s'est tue.

4°- Les Forces d'invasion, d'occupation et de répression du Président Abdou Diouf ont extrait du sein maternel de certaines Détenues Politiques Casamançaises vivantes jusqu'aujourd'hui, leurs foetus, et les leur ont jetés à la figure en leur disant, tout en ricanant: **"Prenez! Bouffez! Si vous le voulez!"** La France s'est tue.

5°- Ces mêmes forces sénégalaises du Président Abdou Diouf ont enfoncé leurs bâtons en caoutchouc à des Détenues Politiques Casamançaises, en tournant comme des manivelles, tout en criant à ces malheureuses, encore vivantes aujourd'hui: **"C'est par-là que vous faites sortir vos enfants qui sont entrain de nous décimer en Casamance; vous allez voir!"**

La France s'est tue.

6°- Ces mêmes Forces sénégalaises ont rasé certaines Détenues Politiques Casamançaises encore vivantes aujourd'hui, les cheveux de la tête et du bas ventre, pour les tremper dans du sang humain, puis ont forcé ces infotunnées à les avaler parfois mêlés à du papier. La France s'est tue.

7°- Ces mêmes Forces sénégalaises du Président Abdou Diouf ont brûlé les organes génitaux de certaines Détenues Politiques Casamançaises avec de l'essence, du plastique, des mégots de cigarettes et du papier.

La France s'est tue.

8°- A sa sortie de prison, un Détenu Politique Casamançais s'est suicidé pendu, de désespoir, pour avoir été castré par les forces d'invasion, d'occupation et de répression du Président Abdou Diouf. La France s'est tue.

9°- L'armée sénégalaise, air, terre, mer, compte environ quinze mille hommes. Mais, du 25 décembre 1982 à ce jour 19 avril 1995, le Sénégal a perdu en Casamance plus de cent mille combattants, soldats sénégalais, bien sûr, mais aussi et surtout des troupes régulières et mercenaires recru-

tés dans plus de trente pays du monde, dont plus de vingt pays d'Afrique. Avec leurs cadavres, le Président Abdou Diouf a bien nourri les requins de l'Atlantique et ceux de nos rivières. La France s'est tue.

L'Organisation des Nations Unies, saisies du Problème de la Casamance le 14 juillet 1990 et le 20 mai 1994, s'est tue. Ainsi périt la fleur de la jeunesse et de l'armée sénégalaise en Casamance: fils de pauvres, d'humbles soutiens de familles pauvres. La France s'est tue.

10°- Plus de deux cents Détenus Politiques Casamançais ont été torturés à mort, sans compter les centaines de civils innocents, non armés, inoffensifs, sommairement exécutés par les forces sénégalaises du Président Abdou Diouf. Cela aujourd'hui plus que jamais.

La France s'est tue.

11°- A Bissine, secteur de Goudomp, des enfants de six à dix ans ont été passés au fil de l'épée en 1992, par les forces du Président Abdou Diouf. La France s'est tue.

12°- Pendant tous ses silences complices et coupables, la France a continué à armer le Sénégal, malgré les vives protestations du MFDC; armer un Sénégal colonialiste contre une Casamance en cas de légitime défense et dans son droit, qui crie à la France sans cesse et vainement Justice.

13°- Aujourd'hui, nous rappelant Malan, Verwoerd, Botha, la France, afin d'épargner au Sénégal son Dien Bien Phu, s'implique directement en Casamance en soutenant directement un Sénégal parjure et menteur, contre une Casamance et un MFDC nullement impliqués dans une manipulation sénégalaise qui n'honore pratiquement personne, principalement ses auteurs.

14°- Nous, Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance, nous sommes ni des terroristes, ni des brigands, ni des bandits. Nous nous contentons de notre valeur militaire et morale.

15°- Le mardi 11 avril 1995, à 10 heures, à Ziguinchor, Monsieur Abbas Goudiaby, gérant du Campement Touristique de Ziguinchor Antenne Groupement (Z.A.G.), arrive en catastrophe à la Direction Diocésaine des Oeuvres Catholiques pour annoncer au Bureau National et au Secrétaire Général du MFDC la disparition de deux couples de touristes français partis de son campement le matin du jeudi 6 avril 1995 pour le Cap Skirring et dont on est sans nouvelles depuis lors.

Sur les conseils et les recommandations du Secrétaire Général du MFDC, l'hôtelier, Abbas Goudiaby, saisit immédiatement Monsieur le Consul de France à Ziguinchor qui, à son tour, saisit le Gouverneur de Ziguinchor après avoir rendu compte à son Gouvernement avant de se rendre au campement ZAG retirer les bagages des touristes disparus.

16°- Selon Abbas Goudiaby, le jeudi 6 avril 1995, inquiétude au ZAG: Les deux couples de touristes français, prévus pour le souper, ne sont pas revenus.

17°- Le vendredi 7 avril 1995, après sa déclaration au Commissariat de Police et à la Brigade de Gendarmerie de Ziguinchor, Abbas Goudiaby se rend à Oussouye où il dépose la même déclaration à la Brigade de Gendarmerie et continue jusqu'à Diembéring en passant par le Cap Skirring où, dans tous les campements, il n'a pas trouvé traces des disparus.

suite à la page 8

ANTHOLOGIE D'UNE DISPARITION

LE 11 avril 1995, le monde entier devait apprendre que quatre touristes français étaient disparus en Casamance depuis le 6 avril 1995. En apprenant cette étrange nouvelle, le premier des réflexes fut de penser à un "poisson d'avril". Seulement, nous étions le 11 avril, soit dix jours après la fameuse journée du "poisson d'avril" et cinq jours après la disparition des ressortissants français. Aussitôt l'hypothèse de la blague rejetée, il fallut se poser la question de savoir pourquoi devait-t-on apprendre la nouvelle cinq jours après la disparition présumée de Claude et Catherine Cave, et de Jean-Paul et de Martine Gagnaire.

Selon Monsieur Abbas Goudiaby, le gérant du ZAG (Ziguinchor Antenne Groupement), qui avait eu l'honneur d'accueillir les couples Cave et Gagnaire, ces derniers partis pour le Cap-Skiring le matin du 6 avril 1995 à bord d'une 4x4 et qu'ils devaient en revenir le même jour au soir, pour avoir commandé quatre couverts pour le souper.

Ne les ayant pas vus rentrer, M. Goudiaby s'en inquiéta et, sans plus tarder, se rendit le lendemain au poste de gendarmerie le plus proche pour y faire une déposition relativement à ce qui n'était pas encore considéré comme une disparition. Mais il ne devait pas s'en contenter. Voilà pourquoi il alla lui-même à la recherche de ses clients, parcourut, mais en vain, la route Ziguinchor Cap-Skiring, cette nationale que les quatre touristes étaient censés avoir empruntée. L'idée lui vint alors de faire une nouvelle déposition, mais cette fois-ci auprès des forces armées sénégalaises présentes en Casamance. C'était le 8 avril 1995, soit deux jours après la disparition présumée des quatre touristes. Davantage inquiet, M. Goudiaby n'en était pas moins déterminé dans ces recherches qu'il multiplia et multiplia. Mais curieusement, tous les jours du 6 au 10 avril se ressemblaient à la fois par le peu de cas dont les Pouvoirs publics sénégalais faisaient preuve et par leur silence que ces derniers entretenaient plutôt cyniquement par rapport à cette affaire.

Il se retourna donc vers les Autorités du MFDC, qui lui conseillèrent alors d'en informer immédiatement le Consul de France à Ziguinchor. C'était le 10 avril 1995. Or, tandis qu'ils s'apprêtaient à accompagner M. Goudiaby au Consulat de France, nos camarades du Bureau National reçurent une communication téléphonique de quelqu'un qui se faisait passer par le Général Doudou Diop (en tout cas rien n'indiquait que ce n'était pas lui), ancien aide de camp du Président Diouf, les accusant avec conviction d'avoir enlevé le Consul de France à Ziguinchor, qui, selon lui, se rendait alors au Cap-Skiring où un avion l'attendrait pour un voyage dont il n'avait pas dû révéler la destination.

Donc, en fait du Consul de France à Ziguinchor, ce furent les couples Cave et Gagnaire qui devaient tomber dans quelque guet-apens, probablement tendu depuis Dakar mais que les bourreaux mal habiles ou pas intelligents devaient opérer sur le terrain. Ainsi, le Consul de France à Ziguinchor avait fait l'objet d'un complot diligent depuis Dakar. A moins que ne fût l'aboutissement d'une certaine logique française non favorable à la Casamance et qui serait incarné par d'illustres "gentilshommes" français, oeuvrant pour les besoins de la cause à l'ombre des Autorités sénégalaises.

C'était en tout cas sans compter avec la Barraka du Consul de France à Ziguinchor, due à son amour illimité pour la Casamance. C'était également sans compter avec la vigilance du gérant du ZAG qui, troublé par l'indifférence des pouvoirs publics sénégalais devant la disparition de ses clients, devait recourir aux services du MFDC; ce qui permit d'en alerter immédiatement l'opinion publique par la presse interposée et, peut-être, de sauver la vie de ceux que l'on appelait, depuis, les quatre otages français. Nous étions donc le 10 avril 1995, le jour où fut inaugurée une autre forme de guerre, celle des nerfs, entre le Sénégal et la Casamance. Ce nouveau rapport de forces n'étant guère favorable au gouvernement du Sénégal, ce dernier avait cru devoir faire dire au quotidien pro-gouvernemental, le "Soleil", dans son édition du 18 avril, que les quatre ressortissants français disparus seraient "*des instructeurs en armement comme on en trouve auprès de tous les mouvements de rébellion de par le monde*". Si donc, les quatre français étaient des instructeurs en armement venus donner un coup de main au MFDC, pourquoi accuser celui-ci de les avoir pris en otage? Le "Soleil" croyait peut-être avoir lancé un missile contre le MFDC, ce fut un pétard qui échoua auprès du Quartier Général du MFDC et que le monde entier accueillit avec beaucoup de mépris. D'autant que le 20 avril, nous apprenons que "le Sénégal et la France auraient caché les quatre touristes français dans le village de Darsalam, Arrondissement de Nyassia, à une douzaine de kilomètres de Ziguinchor..." (*Communiqué du MFDC du 20 avril 1995.*)

Le 21 avril 1995, le Sénégal ayant appris la veille, au soir, que le MFDC connaissait le lieu de recel des quatre français, son armée aurait immédiatement procédé à leur transfert à Ziguinchor, plus exactement dans le camp militaire de Ziguinchor. (*Communiqué du MFDC du 21 avril 1995*)

Ce complot, diligent conjointement par Dakar et les tenants de ce que nous appelons "la logique française défavorable à la Casamance", aurait donc visé à impliquer, d'une part, la France qui aurait pu trouver là de

"bonnes raisons" de participer plus activement et donc plus directement à cette guerre contre la Casamance et, d'autre part, la Guinée-Bissau conformément à certain engagement qui eût été pris par les autorités bissau-guinéennes lors de la visite en Guinée-Bissau du Président A. Diouf le 7 mars 1995.

Faute d'avoir excellé sur le terrain face aux combattants Atika, les soldats sénégalais s'en prenaient alors à nos camarades du Bureau National, en l'occurrence, MM. Edmond Bora, Mamadou Diémé, Sanoun Badian et Sarani Manga Badiane, les arrêterent puis les isolèrent du reste du monde, avec comme objectif: leur faire admettre ce qu'ils avaient tenté vainement un jour auparavant auprès de notre Secrétaire Général, l'Abbé Diamacoune, à savoir leur faire porter la responsabilité du rapt des quatre touristes français par l'armée sénégalaise. Ce fut donc peine perdue, car à l'instar de notre Secrétaire Général, les quatre responsables politiques du MFDC avaient tenu bon et, ainsi, avaient rejeté sans appel la boule puante sénégalaise. Le même scénario devait se produire, quelque temps après, aux dépens d'au moins deux cents Casamançais déclarés membres ou proches du MFDC par l'armée sénégalaise comme pour dire aux Combattants Atika: "Vous nous cassez la figure, eh bien! on le fera payer aux vôtres, en particulier à vos mères et soeurs". Les Anciens nous l'avaient pourtant prévenu: "Il n'y a plus lache qu'un sénégalais".

Depuis, l'Abbé Diamacoune se mit en grève illimitée de la faim pour manifester son indignation et sa colère contre la prise en otage par l'armée sénégalaise des quatre ressortissants français, suivie de l'arrestation des quatre membres du Bureau National du MFDC et de plus de deux cents Casamançais dont plus d'une centaine de femmes.

Comme nous le disions précédemment, ayant appris que les quatre otages français avaient été transférés de Darsalam au camp militaire de Ziguinchor, nos services secrets se donnèrent les moyens de les repérer, notamment au travers d'une ruse qui permit alors à nos Combattants, non seulement de localiser les otages français à l'intérieur du camp militaire, mais aussi et surtout de mettre en place une stratégie en vue de les libérer la nuit du 22, 23 ou 24 avril 1995. Dans tous les cas, tout devait être mis en oeuvre pour les libérer au plus tard le lundi 24 avril. Malheureusement pour les otages et leurs familles, l'intervention de la France en Casamance ayant pris une allure sinon pas très catholique du moins pas très casamançaise (d'après nos services de renseignements dont l'efficacité n'est plus à démontrer).

suite à la page 8



Vous êtes nombreux à nous écrire. Nous vous en remercions très vivement. Nous nous excusons cependant de ne pas pouvoir diffuser toutes vos lettres. Patience ! D'autres J.P. suivront.

NOTRE ARMÉE HUMILIEE

Après la piètre prestation de notre armée en février 1995 en Casamance, la voilà de nouveau sur la selette. "L'opération de ratis-sage ou d'éradication du MFDC" qui s'est soldée par un fiasco totale selon même des sources militaires, contribue de plus à la mauvaise passe que traverse nos jambars. Cela laisse à vrai dire un goût amer surtout à nous, Anciens de cette armée qui l'avons façonnée pour remplir correctement son devoir républicain.

Je pense que les causes de cette défaillance, somme toute humiliante face à des maquisards déterminés, sont certainement: La mauvaise connaissance de la tradition résistance casamançaise, la vétusté de idéaux de commandement, la démoralisation des hommes de troupes et les guerres intestines des officiers supérieurs.

Cette guerre en Casamance doit cesser au plus vite, sinon la classe dirigeante de notre pays fera sa valise car cette humiliation de l'armée est surtout celle de toute la population du Sénégal.

Notre pays doit s'engager au plus vite, honnêtement au règlement de ce conflit. La solution militaire n'est que suicidaire. Les moyens politiques peuvent être employés sans dommages humains déplorables aujourd'hui.

J'espère que ma manière de voir l'autre aspect du problème incitera les diverses instances dirigeantes de notre pays de prouver leurs capacités. Sinon il sera trop tard pour convaincre les Casamançais de déposer les armes, eux qui sont gonflés par leurs succès sur le champ de bataille.

Ancien Colonel de l'Armée Sénégalaise

ABDOU DIOUF DESAVOUE

Lecteur assidu de votre journal, je me permets aujourd'hui d'écrire ces lignes pour analyser la position d'un Président qui perd la tête et qui enfonce chaque jour sa nation dans l'abîme.

En effet, depuis la disparition des deux couples français en Casamance, l'humiliation des Africains-Américains à Dakar et du

bombardement de la Guinée-Bissau, l'hostilité grandit à Paris et Washington sans parler des capitales africaines qui accusent Abdou Diouf d'avoir perdu tout contrôle et toute indépendance face aux "durs" de l'armée sénégalaise. Même si la France continue de soutenir le régime de Diouf, il est évident que sa politique en Casamance suscite de vives polémiques au sein de la nouvelle équipe du Pouvoir français et au sein du lobby "sénégalais" de Paris. Le problème de Diouf, tout le monde le sait. Il ne gouverne plus et pire encore il continue de céder aux quelques officiers supérieurs de son armée qui refusent de mettre fin à l'occupation de la Casamance. Le consensus est incontournable sur le fait que la population de la Casamance est opprimée, que ses droits sont bafoués.

La société sénégalaise veut des changements et la reconnaissance de la Casamance dans ces droits pour une solution digne et juste.

Tidiane Mbaye Dakar

NOUS NE SOMMES PAS CONSERNES

Laisser nous donc en paix avec ce tintamarre et ce tapage sur les couples français enlevés par le couple France-Sénégal.

Les soucis de la Casamance sont ailleurs: La libération de ses femmes et de ses enfants et l'Indépendance Nationale.

N'est-ce pas des armes françaises aux mains de sénégalais qui abattent les innocents en terre casamançaise depuis 1982?

Qui a dit mot ? La Casamance ne se mêle pas de ce qui ne lui regarde pas. Et les cadavres français chercher-les dans les poches sénégalaises. Nous ne sommes pas concernés de vos manigances.

Notre pays continue son bonhomme de chemin vers la souveraineté.

Si la France ne se décide pas sur notre sort alors le Fils du Pays, s'en remettra à Dieu, et l'arme à la main il gagnera la liberté tant perdue des siècles et des siècles. Vive Atika, Vive la Casamance.

Paul Ndecki Ziguinchor

DES QUESTIONS QUI ACCUSENT LE SENEGAL

(...). Tous se posent des questions qui, me semble-t-il accuseraient le Sénégal dans la disparition de nos compatriotes en Casamance.

Comment la voiture se trouvait-elle d'un seul coup le 28 mai à Efok, alors que les militaires sénégalais auraient investi les lieux depuis le 24 avril?

Comment ces deux corps présentaient à nos enquêteurs avaient été trouvés?

Pourquoi les familles des victimes ont procédé à une seconde enquête?

Pourquoi, le Sénégal a refusé la visite au chef des indépendantistes?

Pourquoi tant de déclarations et de démentis ?

Il y a-t-il secret d'Etat dans cette affaire ténébreuse?

Le peuple français veut des preuves et la vérité. Nous nous associons à la famille des victimes.

Monique Burki Strasbourg

CONTRE LE FORUM

J'admire beaucoup JP dans sa ligne courageuse pour la libération de la Casamance. Les éditoriaux de J.M. Biagui sont une documentation précieuse pour moi. Mes félicitations à toute la rédaction.

En parcourant les journaux sénégalais, il semble se dessiner sur le ciel dakarois un projet de "forum national sur la Casamance" qui associerait et les partis politiques sénégalais et le MFDC.

Je ne vois pas comment le MFDC et la Casamance peuvent-ils participer à ce simulacre de consultation démocratique alors que nos frères et soeurs sont tués ou jetés en prison. Pour ma part, je suis contre ce forum.

(...)

Fodé Bayo Ziguinchor

"I LEY DO"
dit
EBALASS



suite de la page 5

18°-Le dimanche 9 avril 1995, Abbas Goudiaby retourne faire une déclaration à la Brigade de Gendarmerie de Ziguinchor, précisant que ses recherches sont vaines.

19°-Le lundi 10 avril 1995, Abbas Goudiaby se rend chez les militaires sénégalais basés à Kaguitt et leur explique cette mésaventure vieille de quatre jours déjà.

20°-Le mardi 14 avril 1995, à 10 heures du matin, Abbas Goudiaby rend visite au Bureau National et au Secrétaire Général du MFDC. C'est ce dernier, informé le dernier, qui met tout en branle en ordonnant à l'hôtelier d'aller immédiatement saisir le Consulat de France sous peine d'être un jour accusé de complicité.

21°-Pourquoi le MFDC, qui a fait diligence, est-il accusé de rapt des quatre touristes français, alors que, depuis 1982, il n'a jamais cherché à saboter le tourisme en Casamance. Opération qu'il a toujours interdite à ses membres?

22°-Qui plus est, son Ethique Traditionnelle qu'il pratique, lui interdit, en cas de guerre, de combats, de toucher aux femmes et aux enfants, même à ceux et celles de l'ennemi. A forte raison des Etrangers et Etrangères innocents, inoffensifs.

23°-En Casamance, la Mère est Sacrée, l'Etranger est Roi, l'Etranger est Sacrée; les toucher constitue une atteinte grave à notre Identité, au même titre que toute atteinte de notre Liberté. Ces crimes ne restent pas impunis. Et selon notre croyance traditionnelle, leur châtimement est toujours immanent et imminent.

24°-Pourquoi ce long silence et cette passivité coupables des Autorités Sénégalaises? La France surprend le MFDC qu'elle agresse par sa collusion, sa collaboration, son soutien logistique, ses opérations et frappes aériennes.

308 ANNEES DE LUTTE ARMEE DE LA CASAMANCE

Va t-elle aider le Sénégal à extorquer en Casamance l'impôt *manu militari* comme il le fait chaque année, en battant des gens jusqu'à ce que mort s'en suive. Alors que, depuis 1984, dans une bonne partie de la Casamance, chaque année, l'armée sénégalaise brûle les récoltes sur pied ou dans les maisons. Sans parler des aléas climatiques. Mais au Sénégal, Abdou Diouf n'extorque pas les impôts *manu militari* et ne frappe pas les à mort ceux qui, au Sénégal ne paient pas leurs impôts. Le MFDC portera ce traitement discriminatoire devant les Instances Internationales. Au fond, il s'explique parce que la Casamance et le Sénégal sont deux pays différents.

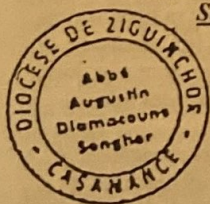
25°-Le MFDC condamne ces manigances et proteste contre la manipulation, l'intoxication et les activités franco-sénégalaises contre le MFDC. La Casamance compte 350 ans de Lutte pour conserver ou recouvrer son Indépendance Nationale, avec 308 ans de Lutte armée et seulement 42 ans de Résistance passive. Elle sait combattre. Les Forces Combattantes du MFDC n'ont pas besoin d'Instructeurs. Dans leurs rangs, on trouve d'Anciens Combattants de 1939-1945, d'Indochine Française, d'Algérie, de l'Armée de la Communauté, de la Guerre de Libération de la Guinée Portugaise, de l'Armée Sénégalaise. Bref De nombreux soldats franco-sénégalais ont beaucoup à apprendre des Forces Combattantes du MFDC qui condamne, et aussi proteste contre cette opération franco-sénégalaise louche et injuste.

O France! Où sont tes Principes de 1789?

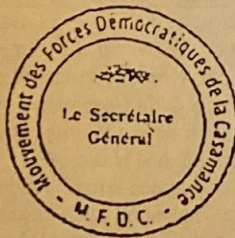
Tu dois accorder immédiatement à la Casamance son Indépendance Nationale.

Ziguinchor, le 19 avril 1995

Secrétariat Général du M.F.D.C



Assessor



MFDC

**LIBEREZ
NOS ENFANTS
ET NOS FEMMES**

LE JOURNAL DU PAYS

C/O OUSMANE TAMBA
AUF DER WACHT 8B
CH-4104 OBERWIL.

REDACTION:

EMILE TENDENG
GENEVIEVE MENDY
IBOU CAMARA
BINTOU DIALLO
MAOUDO BA

CORRESPONDANTS SPECIAUX:

ELANKOOR
FAN'BONDY
KONNDIARAMA
EBALASS
SEMBEFA
NO PINTHIA

PHOTO

MOF-PHOTO

IMPRIMERIE

FREE CASAMANCE PRESS

suite de la page 6

Atika a dû donc surseoir à toute intervention favorable à la libération d'otages originaires d'un Pays, dont l'autorité militaire présente en Casamance semblait lui mettre le feu au cul. Ainsi, de bonne foi, nos hommes croyaient devoir faire libérer les quatre otages français à la fois pour l'honneur du Peuple Casamançais et pour la joie des victimes, de leurs familles et de leurs amis, avec le risque pour certains d'entre eux d'y laisser leur vie.

Comme on peut le reconnaître, si la générosité est aussi casamançaise, elle a cependant un prix: la satisfaction morale d'avoir satisfait autrui, en l'occurrence la France, convaincu, d'une part, qu'elle le mérite et, d'autre part, qu'elle ferait sien le principe de réciprocité dans les mêmes conditions ou circonstances. Or, à tort ou à raison, l'expérience sur le terrain semblait en attester le contraire. Et puis, si nos hommes avaient fait libérer les otages, que n'aurait-on pas dit? N'y aurait-il pas là tous les ingrédients pour accuser "formellement" le MFDC d'avoir enlevé les quatre ressortissants français? D'aucuns pourraient objecter pour dire que, au moins, les otages auraient été libérés, peut-être sains et saufs. Ils oublieraient, alors, que la crise des otages avait été, est et restera, pour nous, une parenthèse - regrettable, mais une parenthèse - dans notre lutte pour l'Indépendance Nationale de la Casamance. Car, avant la crise des otages, la Résistance Casamançaise a été, pendant cette même crise la Résistance Casamançaise est, après elle la Résistance Casamançaise sera jusqu'à l'Indépendance Totale de la Casamance.

Pour cela, le MFDC assume pleinement l'attitude de Atika dans la gestion de cette crise, en même temps qu'il lui renouvelle tout son soutien et sa confiance, pour que vive la Casamance-Libre-et-Prospère.

Mamadou Nkrumah SANE,

Secrétaire Général Adjoint du MFDC